



COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES RÈGLEMENTS CONVOCATIONS

Paris, le 10 mars 2020

Jérôme MONDOULET (PROVENCE RUGBY)

Colomiers Rugby / Provence Rugby du vendredi 6 mars 2020 (J23 PRO D2)

Carton rouge

A l'occasion de la rencontre Colomiers Rugby / Provence Rugby, M. Jérôme MONDOULET a été définitivement exclu par l'arbitre à la 18^{ème} minute du match.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Jérôme MONDOULET est convoqué devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 18 mars 2020.

M. Jérôme MONDOULET est suspendu dans l'attente de cette audience.

Fabien CIBRAY (PROVENCE RUGBY)

Colomiers Rugby / Provence Rugby du vendredi 6 mars 2020 (J23 PRO D2)

Rapport des officiels de match

A l'issue de la rencontre Colomiers Rugby / Provence Rugby, les arbitres n°4 et n°5 ont signalé le comportement de M. Fabien CIBRAY, Entraîneur de Provence Rugby.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

M. Fabien CIBRAY et le club de Provence Rugby sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 18 mars 2020.

M. Fabien CIBRAY n'est pas suspendu dans l'attente de cette audience.



COLOMIERS RUGBY / PROVENCE RUGBY

Rencontre du vendredi 6 mars 2020 (J23 PRO D2)

Rapport du Représentant fédéral

Le Représentant fédéral a signalé qu'au cours de la rencontre susvisée plusieurs joueurs des deux équipes se sont échangé des coups de poing.

La situation visée est susceptible de constituer une infraction aux Règlements Généraux de la LNR et de la FFR.

Colomiers Rugby et Provence Rugby sont convoqués devant la Commission de discipline et des règlements en sa séance du mercredi 18 mars 2020.

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 51

